

Agir pour construire

Paris, le 1er février 2007 – NN 2-2007

PRIME NATIXIS

Imagine...

Le Conseil de surveillance de la CNCE vient de voter le versement d'une prime de 150 000€ à Charles Milhaud et Nicolas Mérindol et de 80 000 € aux trois autres membres du directoire, en reconnaissance « du surcroît de travail occasionné par le dossier Natixis » !

IMAGINEZ que les dirigeants d'un grand groupe bancaire refusent de reconnaître pécuniairement les efforts fournis par leurs salariés ayant durement travaillé à la commercialisation de titres d'une société nouvelle.

IMAGINEZ qu'ils refusent même de revaloriser justement les salaires lourdement amputés par la hausse du coût de la vie.

IMAGINEZ que dans le même temps, ces dirigeants décident de s'octroyer des primes exorbitantes.

IMAGINEZ qu'ils justifient ces largesses au titre des efforts qu'eux-mêmes auraient fournis à l'occasion de la création de cette nouvelle société.

IMAGINEZ que des représentants des salariés, siégeant dans l'instance décisionnaire, soient témoins des délibérations autorisant la distribution de telles libéralités.

IMAGINEZ que le président de cette instance prie lesdits représentants de faire le silence absolu sur cette décision.

IMAGINEZ que si ces derniers obéissaient à ces injonctions... les salariés des Caisses d'épargne ne sauraient pas que le Groupe a distribué une enveloppe de 540 000 € aux cinq membres de son directoire¹.

La fiction s'arrête ici. Nous avons décidé d'informer nos collègues pour que la vérité éclate au grand jour. L'octroi aux membres du directoire de la CNCE d'une enveloppe de plus d'un demi million d'euros à se partager à cinq est une décision scandaleuse. Elle n'honore ni ses bénéficiaires, ni ceux qui, présidents de directoires et de Cos, ont voté sans sourciller cette mesure insultante envers les salariés du Groupe.

540 000 € à cinq ! Ont-ils oublié que les salariés devront se contenter d'un complément d'intéressement de 400 € en moyenne ? Ont-ils oublié que les salaires n'augmenteront que de 0,8 % en 2007 ? Ont-ils oublié combien les salariés ont travaillé pendant toute la durée de l'opération Natixis ? Ont-ils oublié les pressions démesurées exercées par la hiérarchie durant cette période ? Ce n'est que mépris à leur égard.

540 000 € à cinq ! S'il fallait une provocation supplémentaire pour convaincre nos collègues de l'indécence de la politique salariale du Groupe, c'est aujourd'hui chose faite. A force, l'irritation, la démotivation ou la résignation ne suffiront plus à contenir l'écoeurement des salariés. Un jour viendra... Imagine !

Le Secrétariat national du SYNDICAT-UNIFIE/UNSA :

Jean-David Camus, Gérard Commarmond, Patrick Galpin, Serge Huber et Michel Ricard

¹ Le Conseil de surveillance a également octroyé à ses membres –ceux là même qui ont voté la prime au directoire- un supplément de jetons de présence pour un montant global de 230 000 €.